BUSINESSFRANCE

V.I.E News

Le bulletin d'information du Volontariat International en Entreprise

@BF_VIE Business France V.I.E

N° 17 - PREMIER SEMESTRE 2017

ÉDITO

Frédéric ROSSI,
Directeur Général Délégué,
Directeur Export de
Business France

«L'ambition de porter le nombre de V.I.E en poste à 10.000 jeunes européens fin 2017 est aujourd'hui en bonne voie d'être atteinte !

Les entreprises en sont le principal moteur, avec plus de 2.000 offres de missions V.I.E affichées sur le civiweb.com pour répondre à leurs besoins, et il faut le souligner, une part de plus en plus importante de PME/ETI dans les entreprises bénéficiaires (66%). Les jeunes diplômés restent nombreux et motivés, avec plus de 3.500 nouvelles candidatures validées chaque mois par le Centre d'Information sur le Volontariat International.

La dimension partenariale du dispositif V.I.E est aussi fondamentale et associe pleinement les tutelles de l'Agence (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Ministère de l'Economie, Ambassades de France et Services Economiques dans 131 pays) ainsi que les membres des écosystèmes de l'Export (CCE, Régions, Bpifrance, CCI France International, OSCI, Clubs d'exportateurs), de l'Emploi (APEC, Pôle Emploi, ANDRH, Cercle Magellan) et de l'Entrepreneuriat français (MEDEF, CGPME, Fédérations, Clusters, Pôles de compétitivité).

Des synergies se construisent dans tous les pays de missions (Grand Prix V.I.E Amérique Latine et Scandinavie, soutien aux Clubs V.I.E locaux, solutions d'hébergements et de coaching, gestion de la sécurité de nos jeunes professionnels), ainsi qu'en France pour sa promotion comme en témoigne le « Grand Prix V.I.E Entreprises » du 21 juin à Paris.

La formule V.I.E impacte favorablement l'économie Française en permettant d'accélérer la croissance des entreprises et la formation des managers de demain. Business France est fier d'y contribuer en assurant le développement d'une solution RH innovante et complémentaire pour nos entreprises à l'international.

Plus que jamais, le V.I.E est une solution RH pour tous et l'affaire de tous !»

LES FINANCEMENTS DU V.I.E EN RÉGION

Dans le cadre de leur développement international, les PME peuvent bénéficier du soutien de leur région. Notamment avec une aide financière pour l'accueil d'un Volontaire International en Entreprise. Des régions comme Auvergne-Rhône-Alpes (ARA) et Normandie illustrent bien cet accompagnement.

Organisé par Business France, le forum de recrutement V.I.E de la région Auvergne-Rhône-Alpes s'est tenu entre les murs de l'Hôtel de Région, en avril dernier. Cet événement regroupant des entreprises, des écoles, des tables rondes, un forum de recrutement et une réunion du Club V.I.E avec les candidats, met en lumière la volonté de la région Auvergne-Rhône-Alpes, de soutenir les entreprises ARA dans leurs projets d'exportations.

« La région Auvergne-Rhône-Alpes affiche l'ambition d'atteindre les 1000 V.I.E par an »

Ce soutien dans l'accueil d'un V.I.E, a deux objectifs clairs : développer l'emploi et accroître l'attractivité du territoire auprès de nouvelles entreprises. Concrètement, la région prendra à sa charge 50 % du coût d'un volontaire lors de sa première année, et 25 % la deuxième année si sa mission est prolongée. Cet investissement représente 1,8 million d'euros par an et s'adresse aux entreprises qui accueillent pour la première fois un V.I.E.

Bien qu'étant un des leaders en nombre de V.I.E accueillis

au sein des PME, la région Auvergne-Rhône-Alpes affiche l'ambition de passer de 772 (en 2016) à 872 volontaires (en 2017) pour ensuite atteindre les 1 000 V.I.E par an. L'objectif est également de soutenir trois fois plus d'entreprises avec 150 nouvelles entreprises dans les deux ans à venir.

« La région Normandie finance le V.I.E à hauteur de 500 000 € par an »

Autre exemple régional : celui de la Normandie qui finance le V.I.E à hauteur de 500 000 euros par an, avec le projet de doubler ce budget d'ici deux ans. En parallèle, la Région œuvrera à la promotion du V.I.E auprès des jeunes Normands, grâce à un forum emploi annuel, aux réseaux sociaux et à la promotion du V.I.E en licence professionnelle.

MONDE

Qu'est-ce qu'un Grand Prix V.I.E ?

« Plus d'une trentaine de Grands Prix V.I.E sont organisés chaque année en France et dans près de 70 pays, certains générant des Grands Prix Régionaux autour de zones géographiques. »

Les Grands Prix V.I.E ont pour objectif, de promouvoir la formule V.I.E auprès d'une double cible :

- Les entreprises pour faire connaitre le V.I.E aux PME/ETI et valoriser la formule comme solution RH adaptée pour accélérer leur business et gérer leurs talents.
- Les V.I.E sollicités pour valoriser la formule comme une expérience professionnelle unique et une opportunité de faire la preuve de leurs compétences. Ils permettent d'animer la communauté des V.I.E localement et de récompenser les meilleurs projets : remise de dossier, concours de pitchs ou encore création de mini vidéos.

Les Grands Prix ont vocation à positionner le V.I.E comme un axe de développement des relations entre la France, les pays concernés et les acteurs du commerce extérieur, partenaires de Business France, tels que les CCEF, le Club V.I.E ou nos Ambassades.

Par ailleurs, le 21 juin à Paris, est organisé le Grand Prix V.I.E «Entreprises» avec le MEDEF et les CCEF qui récompensera 6 entreprises championnes de la formule.

ÉGYPTE

Succès du quota Égypte !

Le quota de 20 visas pour affecter un V.I.E en Égypte étant atteint, merci de vous rapprocher de votre responsable clientèle pour la mise en place d'un futur projet.

TAÏWAN

Pensez aux V.I.E à Taïwan dans vos futurs projets export !

Grâce à la mobilisation des autorités des deux pays, le quota annuel de V.I.E autorisé est augmenté de +60%. La signature d'un nouvel échange de lettres portant le quota annuel de V.I.E de 30 à 50 jeunes professionnels est effectif.

CHINE

Réforme du permis de travail pour les étrangers

Une réforme du permis de travail pour les étrangers vient d'être adoptée pour l'ensemble du territoire chinois (Chine continentale). Celle-ci consiste à répertorier les permis de travail en 3 catégories selon un système de points basé sur des critères précis. Les V.I.E disposeront d'un permis de travail de catégorie B ou A en justifiant, entre autres, d'un diplôme au moins équivalent à la Licence chinoise et de deux ans d'expérience en rapport avec le poste demandé. Une exemption aux deux années d'expériences professionnelles serait possible sous réserve de valider certains critères. Nous avons approché les administrations chinoises pour en connaitre les modalités d'application. Une notification au permis de travail pour étrangers se substitue aux licence d'emploi et lettre d'invitation. L'affectation du V.I.E est validée sur présentation du visa de travail de catégorie Z. La note pays est en cours d'actualisation pour vous informer des modalités. Nous vous la communiquerons prochainement.

SANTÉ

«Easy Claim» pour les V.I.E !

Le cabinet Filhet-Allard, via April International Expat (AIE) a remporté l'appel d'offre relatif à la protection sociale des V.I.E. Dans le cadre de ce nouveau contrat, AIE a notamment mis en place une application «Easy Claim» permettant aux V.I.E d'envoyer des demandes de remboursement en quelques clics. La stratégie d'AIE est de développer un réseau de proximité fiable. Business France parvient ainsi à maintenir un bon niveau de garanties et un accès optimisé à un réseau de soins.

Projets de mission V.I.E ? Les notes pays sont mises à jour pour vous !

Retrouvez les formalités nécessaires à la mise en place d'un titre de séjour pour V.I.E dans un pays précis. Disponibles dans votre extranet client E-VIE/Documentation.

Les dernières mises à jour depuis Janvier 2017 : Canada, Corée du Sud, États-Unis, Finlande, Hong Kong, Kazakhstan, Kenya, Malaisie, Maroc, Nigéria, Philippines, Trinité-et-Tobago et Tunisie.

Traductions en anglais : Canada, États-Unis, Hong Kong, Japon, Malaisie et Philippines.

Le V.I.E à temps partagé, explications :

Les PME peuvent disposer d'un V.I.E à temps et coûts partagés avec d'autres entreprises, grâce à l'intervention de partenaires de Business France.

Les plus petites entreprises, ou les primo-exportateurs, qui n'ont pas d'emblée besoin d'une ressource à temps plein sur un marché ou une zone à l'international, peuvent ainsi partager le temps de travail d'un V.I.E. Ce fractionnement permet la mutualisation des frais et donc d'en réduire le coût.

Pour faciliter l'accès à la formule V.I.E, des acteurs institutionnels jouent le rôle d'intermédiaire entre plusieurs entreprises pour partager le temps d'un V.I.E et ainsi simplifier le montage opérationnel de la mission.

Anne de La Salle, Chef de service V.I.E et International à la Fédération des industries mécaniques (FIMECA).

Ainsi, la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) a initié dès le lancement du V.I.E, son service « V.I.E à temps partagé ». Anne de La Salle, chef de ce service, met en place chaque année une douzaine de V.I.E à temps partagé à travers le monde. « Ce concept est né d'une volonté largement exprimée par des PME et TPI françaises tournées vers l'export. Celles-ci représentent 80 % environ des 2500 entreprises constituant le portefeuille de la FIM. Il consiste, pour nos clients, en une mutualisation des frais de recrutement inhérents à la mission (recrutement, indemnités du V.I.E, formation, hébergement etc). Nous gérons, ainsi, jusqu'à deux ou trois dossiers par V.I.E. Ce dernier effectuant autant de missions différentes selon les souhaits des entreprises ».

Parallèlement, l'IMED met à disposition, via le V.I.E à temps partagé, des cadres commerciaux tous secteurs confondus pour des PME dans 12 à 14 pays. « Forts d'une solide expérience dans la formation et le suivi des V.I.E à l'export avec près de 1 350 missions pour le compte de 618 entreprises, nous installons aujourd'hui l'IMED dans de nouveaux pays : pour la première fois, nous lançons simultanément 8 nouveaux V.I.E à temps partagé ! Ceci portera à 15 le nombre de V.I.E temps partagé sur l'année 2017 » nous confie Gabriel Rebourcet, Président de l'IMED.

Gabriel Rebourcet, Président de l'IMED, Directeur Général de AALTO POWER et Consul de Finlande à Marseille.

Conscientes de pouvoir faciliter leurs exportations via cette solution clés en main, nombreuses sont les PME qui se tournent vers un organisme fédérateur de la formule à temps partagé tel que l'IMED, la FIM, le Pôle de compétitivité AEROSPACE VALLEY, l'ARDE AUVERGNE…

TÉMOIGNAGE PME

Attirer les meilleurs talents : l'expérience de Filovent

Spécialisée dans la location de bateaux, la société Filovent est présente sur 56 destinations et propose une flotte de 18000 bateaux. Forte d'une expérience de plus de 20 ans, elle a désormais la volonté de conquérir l'ensemble de l'Europe, notamment les marchés polonais, nordique et britannique.

« Créée en 1995 par Philippe Brunet, la société Filovent s'apparente à une agence de voyages spécialisée dans la location de bateaux et dans l'organisation de croisières en mer ou fluviales, avec ou sans skipper. »

Filovent engage des V.I.E depuis 3 ans pour son bureau de Barcelone. Selon Philippe Brunet, fondateur et Directeur Général de Filovent, « le recrutement de volontaires internationaux a été une véritable opportunité. En proposant à des jeunes diplômés de partir en Espagne, nous avons pu attirer des profils issus de grandes écoles telles que HEC. Cela a rendu notre PME attractive à leurs yeux. Notre entreprise a gagné en visibilité et a ainsi suscité l'intérêt d'esprits talentueux ».

Traditionnellement destinée à un marché d'initiés, la location de bateaux séduit désormais l'ensemble du marché touristique et des plaisanciers totalement novices en matière de navigation. « Filovent connaît une croissance à 2, voire 3 chiffres depuis 6 mois. Ce résultat est directement corrélé au recrutement de V.I.E, qui tous ont fait preuve d'une grande autonomie et d'une excellente capacité d'adaptation tant à l'entreprise qu'au pays d'accueil », poursuit Philippe Brunet. « Outre leurs qualités techniques et humaines, nos volontaires possèdent une extraordinaire motivation et un esprit entrepreneurial qui ont pour effet de tirer l'entreprise. »

Initialement attirés par l'aventure V.I.E, les jeunes recrutés ont aussi pu découvrir les avantages offerts par une petite structure : « Nous offrons à tous nos V.I.E, lorsqu'ils décident de rester, une place de manageur, et même d'actionnaire comme c'est le cas avec une de nos dernières recrues ».

Philippe Brunet, Directeur Général de FILOVENT.

En ayant recours au volontariat international, Filovent a amélioré sa marque employeur et pu attirer des compétences de haut niveau. « Les V.I.E sont un exceptionnel accélérateur de développement et de croissance. En plus d'être un dispositif simple et sans surprise, nous bénéficions de personnalités passionnées par leur travail, qui ont envie de pousser un projet, et aussi extrêmement qualifiées. Pour nous, c'est primordial car ce sont les hommes qui font l'entreprise ! »

Les candidats à la conquête de leur V.I.E !

Mercredi 28 juin 2017, Business France, Paris

Le 28 juin prochain, Business France lance l'atelier « À la conquête de votre V.I.E ! » dédié aux candidats motivés pour devenir prescripteurs de la formule. Au programme, coaching et conseils de professionnels du monde de l'entreprise et de Business France. Une occasion pour les candidats d'en apprendre plus et de disposer de toutes les clefs pour pouvoir être convaincants. Acteurs de leur futur, ces jeunes seront ainsi mieux préparés pour trouver une mission par eux-mêmes en prospectant les entreprises pour partir en V.I.E.

Le blog V.I.E est en ligne ! Suivez nous sur vie.businessfrance.fr

Sport et V.I.E mêmes valeurs ! Challenge, motivation, dépassement de soi, ...

Le V.I.E revendique les mêmes valeurs que celles portées par le sport de haut niveau.

Jeudi 30 mars 2017, Business France, Paris

Tel est le message que Business France a souhaité transmettre lors de l'évènement « Sport et V.I.E mêmes valeurs ! » qui s'est déroulé le 30 mars dernier.

Basé sur un format court et dynamique, des sportifs de haut niveau tels que **Patrice Martin** (Ski nautique), **Christian Lopez**, **Richard Conte** et **Nicole Abar** (Football), **Marie-Amélie Le Fur** (Athlétisme handisport) et **Sophie Domenech-Vindex** (Athlétisme relais 400m & consultante **APEC**), des PME : **Neige Bréant**, Business Development Manager **Ciel & Terre international** et **Rui Jorge Lopes**, CEO **Inhérence Group** et une ancienne V.I.E : **Nawelle Saoulem** (passionnée de sport) ont pu confronter et partager leurs expériences respectives et mettre en lumière les parallèles à faire entre les valeurs qui ont fait la réussite de chacun.

Couvert par un «plan d'action digital V.I.E», le #VIE_RH a ainsi été le 5ème Trend Topic* France pendant 15 mn !
Une belle victoire en termes de notoriété du V.I.E et de messages sur les valeurs humaines portées par le dispositif pour la formation et le développement international.

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

Découvrez ci-dessous, les événements prévus dans les prochains mois :

ACTIONS DE PROMOTION V.I.E EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Atelier « À la conquête de votre V.I.E ! »
> 28 juin 2017
candidat-civi@businessfrance.fr

1er Prix V.I.E 2017 Entreprise de Bretagne
> 3 juillet 2017
geraldine.aupee@businessfrance.fr

Grand Prix V.I.E Corée du Sud
> 5 juillet 2017
seo-moon.chang@businessfrance.fr

Forum annuel V.I.E
> 10 octobre 2017
lucienne.magee@businessfrance.fr

Un projet ? Une mission ?
N'hésitez pas à nous contacter :
infovie@businessfrance.fr
N°Azur 0 810 659 659
COÛT D'UN APPEL LOCAL

V.I.E News - Business France

Siège social : 71-77, boulevard Saint-Jacques 75998 Paris Cedex 14
Responsable de la publication : Frédéric KAPLAN
Rédacteur en chef : Michel BAUZA
Rédaction et maquette : Didier CROS, Chloé MALIZIA
Pour contribuer à la newsletter contacter : didier.cros@businessfrance.fr